

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 35 (1955)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Les produits chimiques de base  
**Autor:** Ganzoni, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888177>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Les produits chimiques de base

PAR M. GANZONI, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Il peut sembler surprenant que la Suisse ait pu développer une industrie chimique importante, tout en étant pour ainsi dire entièrement dépourvue de matières premières. En effet, l'air, l'eau et le sel, auxquels vient s'ajouter l'énergie électrique, sont les seules ressources indigènes. Tous les autres produits fondamentaux doivent être importés, soit en leur état primitif, soit sous une forme plus évoluée. Si l'industrie suisse a néanmoins toujours réussi à s'approvisionner du dehors, cette tâche a été facilitée par la monnaie convertible, par une politique économique des plus libérale ignorant toutes formes de restrictions et par des droits de douane extrêmement modérés.

Si, néanmoins, une industrie des produits chimiques de base — dont l'importance n'est pas comparable, bien entendu, à celle des pays plus favorisés — a pu se développer en Suisse, cela tient à des faits historiques, naturels et à des considérations d'approvisionnement. Au début du siècle passé déjà, l'importante industrie textile couvrait ses besoins en acides et en sels auprès des producteurs suisses. Ceux-ci purent amplifier leur capacité au delà des besoins de l'industrie textile et trouvèrent, dans l'industrie chimique qui naquit vers la fin du siècle, un client régulier et important. A la même époque, les producteurs d'énergie hydroélectrique, en quête de débouchés pour les surplus de l'été, les trouvèrent dans la fabrication de produits électrochimiques, notamment du carbure de calcium, et étendirent, ensuite, leur domaine. Finalement, les consommateurs de produits de base éprouvèrent le besoin de disposer, à l'intérieur du pays, d'un certain nombre au moins de sources d'approvisionnement, besoin dont le bien-fondé a été pleinement confirmé au cours de deux guerres mondiales. Ajoutons que, contrairement aux articles évolués, les produits de base manufacturés en Suisse sont destinés avant tout à la consommation indigène; il y en a relativement peu qui font l'objet d'exportations régulières. Relevons en particulier que la fabrication de matières de base est régie par les lois du marché; elle se limite aux domaines où elle peut suivre, quant à son prix de revient, les principes de la libre concurrence. L'idée d'élargir son domaine à des articles qui ne pourraient être produits que sous un régime de protection artificielle n'a pas de chances d'aboutir, car il en résulterait, pour les produits finis qui sont surtout destinés à l'expor-

tation, une hypothèque qui pèserait trop lourdement sur leur pouvoir compétitif.

L'industrie inorganique dispose d'une capacité de production très considérable qui correspond aux besoins indigènes et, quelquefois, les dépasse. L'acide sulfurique est produit par plusieurs usines qui traitent soit des pyrites, soit du soufre brut. Le sulfure de carbone est destiné surtout à l'industrie de la rayonne et de la laine artificielle. L'acide hydrochlorique se fabrique d'après le procédé traditionnel et aussi par voie d'électrolyse, alors que la production d'acide nitrique part de l'azote atmosphérique. Ajoutons le sulfite, le bisulfite, l'hydrosulfite et le sulfate de soude, l'acide phosphorique, les phosphates d'alcalis, les sulfates de cuivre, de zinc, et d'aluminium, les silicates de soude et de potasse, pour ne citer que les plus importants. L'industrie de la soude produit la soude caustique et calcinée, le bicarbonate de soude et toute une série de dérivés du chlore.

La production électrochimique portait, à ses débuts, essentiellement sur le carbure de calcium. A celle-ci s'ajoutèrent, après la première guerre mondiale, plusieurs dérivés, dont l'acide et l'éther acétique, différents alcools, l'acétate de butyle, les dérivés vinyliques qui, tous, s'écoulent sur le marché national aussi bien qu'à l'exportation. Ceci est le cas également pour les perborates, perchlorates et persulfates, pour l'eau oxygénée, le sodium métallique, l'acide tartrique et d'autres encore.

Dans le domaine de la chimie organique, il faut citer les fabrications qui travaillent les huiles légères, le benzol ainsi que le goudron de houille. Les premières débutèrent par la production de toluène, en incorporant ensuite à leur programme les hydrocarbures du benzol, les benzines à usage technique, les isomères purs du xylène, enfin les crésols et la résine de coumarone. Le traitement du goudron de houille donne toute une série de produits de distillation, et, en plus, les phénols, crésols, xylénols, la pyridine, l'antracène, la naphthaline et l'anhydride phtalique. Citons enfin, comme dernier groupe important, la production de formaldéhyde et d'urée.

Si l'industrie des produits de base ne revêt pas, en Suisse, l'importance qu'elle a dans d'autres pays, elle constitue néanmoins un fournisseur indispensable pour les fabricants d'articles finis et, en même temps, un élément de stabilité et de sécurité.